



COMMUNE
de
MAULDE
59158

Tél. : 03 27 26 85 04
Fax : 03 27 26 95 74

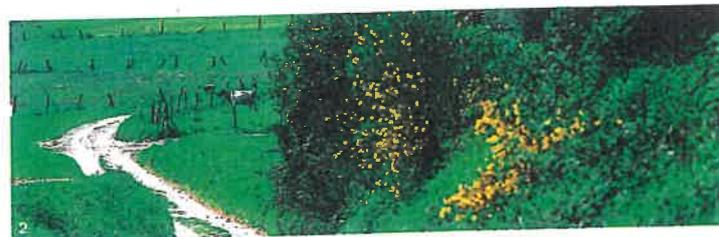


MAULD'INFO

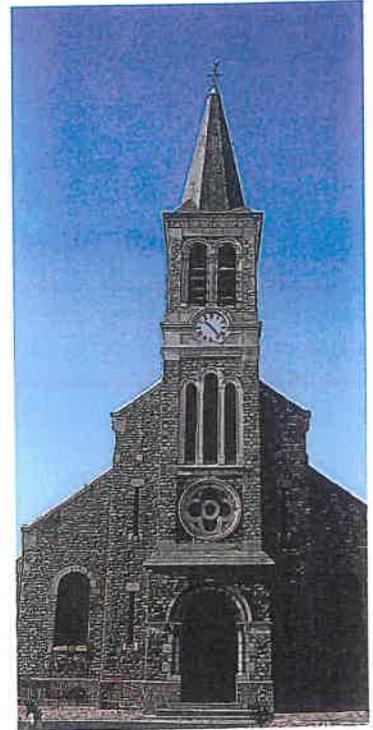
JUIN 2013

Dans ce numéro 59:

<i>La vie associative</i>	2 3
<i>Le conseil municipal</i>	4 5 6
<i>L'école et les infos pratiques</i>	7
<i>Informations de la mairie</i>	8 9



Maulde



Plaine de la Scarpe et de l'Escaut



La mairie est ouverte au public:

du lundi au vendredi de 15 heures à 18 heures.
Fermeture à 17 heures, la veille des jours fériés.

En juillet et août, la mairie est ouverte au public
du lundi au jeudi de 15 heures à 18 heures
et le vendredi de 15 heures à 17 heures





Le mot de Madame le Maire

Mauldois, Mauldoises

L'année 2013 est maintenant bien avancée avec toutes ses nouveautés et ses projets. Tout d'abord, la réforme des rythmes scolaires qui vont un peu changer la vie de notre école, avec beaucoup de charges pour notre commune. Pour notre part, nous avons décidé de reporter le changement à la rentrée scolaire 2014 (comme beaucoup d'autres communes d'ailleurs !). Cela nous laissera un peu de temps pour nous organiser. Des réunions de concertation avec les enseignants seront organisées. Vous vous doutez que cela aura un coût pour notre petite commune et avec des dotations de plus en plus réduites, c'est à nous de nous débrouiller !

Nous verrons aussi cette année se construire la Halle couverte derrière l'église, projet à l'initiative et financée par la porte du Hainaut, pour promouvoir les produits du terroir et abriter aussi les festivités de la commune.

La cantine scolaire est maintenant en travaux, ceux-ci seront réalisés en grande partie par notre équipe technique. Ce sera un peu plus long, mais par les temps qui courent, il n'y a pas de petites économies.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

Madame le Maire

Evelyne GUISLAIN



SPORTS ET LOISIRS

Un tour d'horizon de l'année 2012 écoulée de l'association Sports et loisirs.

Les repas de Mars et Novembre furent comme d'habitude très appréciés par nos convives et je les en remercie.

En Juin, nous avons pu assister au championnat de France Professionnel de Cyclisme: ce que l'on ne verra peut être plus dans notre commune ! Bien que cela occasionne de nombreuses contraintes tant pour nous que pour les riverains, ces trois jours consécutifs ont animé notre village.

Je tiens à remercier, pour la mise en place du dispositif de sécurité et pour la signalisation, toutes les personnes et le personnel technique de la commune pour leur disponibilité.

Le grand prix « Lucien Vastesæger » de septembre a encore connu un très grand succès puisque 365 coureurs ont participé à cette épreuve très reconnue.

Merci à tous les bénévoles et signaleurs de l'association pour leur disponibilité et l'organisation de ces épreuves car

sans eux cela serait impossible !

Pour l'année 2013, le repas de Novembre est maintenu ainsi que les deux courses de Juin et septembre.

Merci également à Madame le Maire et à nos sponsors pour le soutien qu'ils nous apportent.

Celle et ceux qui veulent nous rejoindre peuvent se rapprocher de la mairie.

Le Président, André GABEZ

SPORTS ET LOISIRS



NEW-TEAM

La saison 2012 est terminée, les résultats sont plus que satisfaisants, les objectifs fixés ont été atteints. Avec un effectif de 30 coureurs, nous avons obtenu 19 victoires et 115 places d'honneur.

Deux titres de Champion Régional avec les frères

DRUART: Quentin en cadet et Corentin en minime.

Un titre de Champion Départemental Nord avec NIMAL Victor en cadet.

Trois membres de l'équipe ont également participé au championnat de France à Rochechouart où ils se sont très bien comportés.

Nous préparons activement la saison 2013. Les entraînements collectifs ont déjà repris et les objectifs sont de faire encore mieux que la saison 2012.

Je remercie également tous nos sponsors et partenaires pour leur soutien et leur confiance.

Le président, André GABEZ

New Team
Mauilde



L'Amicale Laïque

Le 14 janvier dernier, les amicalistes se réunissaient en Assemblée générale biennale, conformément aux statuts de l'association.

Le président a d'abord souhaité la bienvenue aux participants habituels, aux enseignants, à Madame le Maire, puis il a remercié chacun et chacune pour le temps passé et l'intérêt marqué à l'association et ses objectifs. La trésorière a dressé un bilan positif de la gestion des comptes, le secrétaire adjoint a rappelé les nombreuses activités organisées chaque année au profit des élèves de l'école Marcel DHOT, en collaboration avec les enseignantes et les parents d'élèves élus.

Rappelons quelques unes des manifestations: soirées jeunes, chasse à l'œuf, repas familial, fête de l'école et distribution des prix, fête de Noël et distribution de friandises, opération fleurs de la Toussaint, pâtisserie de la fête des mères Et pour 2013 reprise de la foire de Printemps avec brocante qui a eu lieu le dimanche 28 avril 2013.

En seconde partie de réunion, l'assemblée a renouvelé ou complété son comité directeur, composé de 10 membres pour les deux prochaines années.

Un regret cependant, le nombre des membres actifs ne se renouvelle pas, ni ne s'étoffe ! Alors si vous avez un peu de temps, de motivation, des idées à apporter, vous êtes les bienvenus.

Pour le comité, le Président Michel DELCROIX

Lors de sa première réunion, le comité directeur a désigné aux fonctions de:

Président:
Michel DELCROIX
Vice-président:
Antonio PAGLIAROLI
Secrétaire:
Rudy COPIN
Secrétaire adjointe:
Alexandra GRAUWIN
Trésorière:
Cathy DELCROIX COURTECUISSÉ
Trésorière adjointe:
Bérengère VINCENT
Commissaires aux comptes:
Bénédicte PAGLIAROLI REMY
Christelle COPIN VINCENT
Membres:
Stéphanie TERRIER
Jean-Claude LOHEZ

Loisirs-Activités des Retraités Sportifs

SPORTS SENIORS SANTE:

C'est notre devise pour bien vieillir et se sentir bien dans son corps.

Venez nous rejoindre pour pratiquer une activité physique dans la convivialité.

- **Lundi matin:** RDV à 9h30 pour une marche de 6 à 7 kms ou une marche nordique.
- **Mardi après-midi:** à 14h30 = Tennis de table à la salle des fêtes de Wandignies-Hamage
- **Jeudi après-midi:** à 14h30 = Gymnastique maintien en forme à la salle des fêtes de Maulde.
- **Vendredi après-midi:** RDV à 14h30 pour une marche de 8 à 10 kms.

Contact: Mme FACHE Bernadette, 21 rue des viviers du clos 59230 Saint-Amand les Eaux

TEL: 03 27 48 55 11



Amitié Rencontres Loisirs, club Mauldois

➔ Un club qui cultive l'amitié

Lors de son assemblée Générale de janvier 2013, le bureau composé de 15 membres a été renouvelé par les adhérents du club. Celui-ci a procédé en février à l'élection de sa présidente Mme Evelyne GUISLAIN, de son vice Président Mr Paul HOURDEAU, de la secrétaire Mme Marie-Claire DRUART, de la secrétaire adjointe Mme Jeannine DENEUVILLE, de la trésorière Mme Danièle DELLACHERIE, de la trésorière adjointe Mme Francine JACH

➔ Le nouveau bureau a reconduit pour 2013 les activités 2012.

Nous avons déjà au programme une sortie à la mer prévue fin juillet ou début août.

Le club compte actuellement 90 adhérents de Maulde et des environs, vous avez plus de 55 ans, vous pouvez venir nous rejoindre chaque mardi de 14 heures à 18 heures pour passer un moment agréable (belote-tarot-manille-scrabble et pétanque ... par beau temps) .

Le bureau



Siège de l'association

Mairie de Maulde
75 Grand rue-59158 Maulde
Tél : 0327268504
Fax : 0327269574

Présidente : Evelyne GUISLAIN
Trésorière : Danièle DELLACHERIE
Messagerie : guy.dellacherie@orange.fr

Réunions des 22 août et 5 septembre 2012**Délibérations**

Après explications demandées par le Conseil municipal lors de la séance du 22 août, accord est donné le 5 septembre pour l'exécution des travaux de réfection de la chapelle, rue du bois par le parc naturel. A charge pour la commune, uniquement la fourniture des matériaux et la mise à disposition des ouvriers de la commune.

Tarifs des repas de cantine pour l'année scolaire 2012-2013 : 3 € au lieu de 2.90€ précédemment.

En marge des délibérations, le Conseil municipal demande de se renseigner pour établir une régie municipale pour la garderie périscolaire.

Informations

Le Conseil municipal juge le devis présenté par l'ONF trop élevé, pour le reboisement du lieu dénommé Aulnois.

Suite au souhait de la CAPH de voir réaliser des économies sur l'éclairage public, la durée de fonctionnement des éclairages de Noël sera réduite. Mais le Conseil municipal refuse que l'éclairage public soit éteint une partie de la nuit. On n'hypothèque pas la sécurité et la tranquillité à quelques économies. Il faut trouver d'autres solutions.

Le Conseil municipal souhaite qu'il soit demandé une caution, pour la location de la salle des fêtes.

Démission de Monsieur André BEAURY, du Conseil municipal (le 5 septembre)

Réunion du 9 octobre 2012**Délibérations**

1- Modifications des quotités dans les temps partiels de certains employés municipaux. Celles-ci pourront être fixées entre 50 et 99% du temps complet sur demande du titulaire au moins un mois à l'avance ou proposition de l'employeur d'une part et accord de l'autre partie d' autre part.

2- Le poste d'Animatrice de la garderie et de la cantine de 16 heures est fermé et remplacé par un poste équivalent de 20heures.

3- Accord du Conseil municipal pour la fusion de la CCRVS (Intercommunalité entre Thun, Lecelles ,Sars et rosières, Brillon) avec la CAPH dont Maulde est membre.

4- Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 300€ à l'Amicale Laïque pour l'organisation d'un concert, lors de la reprise de la foire de printemps, prévue le Dimanche 28 avril 2013.

Informations

Ramassage pour la banque alimentaire le Samedi 24 novembre 2012.

Visite du Sous-préfet à Maulde le 6 novembre à 14h30 : Présence des Conseillers municipaux.

Un complément de remblai est demandé pour les carrières et chemins municipaux.

Madame Henniqueau demande à travailler 90% au lieu de 100%.

Les travaux de bordures, rue de la Trinquette, devant les 176 et 190 sont en cours.

Samedi 22 décembre : distribution des colis de Noël aux anciens.

Cérémonie des vœux de Maulde prévue le samedi 5 janvier à 16 h à la salle des fêtes.

Samedi 30 novembre à 18 heures à la salle des fêtes spectacle vivant : Théâtre d'objets.

Réunion du 19 décembre 2012

Délibérations

Dans le cadre d'une politique d'économie des deniers publics, la loi a prévu le regroupement des organismes et collectivités publiques ayant des buts identiques ou voisins

1- Fusion des syndicats intercommunaux SIDEGAV, SIEM, SIEBVES. Un nouvel EPCI est créé pour les remplacer. Jean LEGROS, Michel DHONT, André GABEZ sont nommés délégués pour Maulde

2- Fusion du SITURV et du SIPES (transports collectifs). Les appellations précises, objets et zones de compétence de ces différents organismes sont consultables en mairie)

3- Accord du Conseil municipal pour la création d'une SPL pour la gestion, l'exploitation et l'animation du nouveau Centre aquatique intercommunal de Saint Amand.

4- Le Conseil municipal accorde à compter de 2012, la totalité de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor public chargé des fonctions de receveur de la commune.

5- Jean Claude LOHEZ est élu délégué de la commune au SCI du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

6- Jean LEGROS est élu délégué suppléant de la commune à l'association pour la promotion du Centre Aquatique Intercommunal de Saint Amand.

7- Accord du Conseil Municipal pour la prise en charge financière de la totalité des cotisations à la mutuelle du personnel (MNT) pour la « garantie de maintien du salaire » du personnel titulaire.

Informations

La collecte au profit de la Banque alimentaire de novembre 2012 a rapporté 394 kg de denrées.

Le contrat avec Cinéligue (cinéma) va être reconduit pour 2013 par Maulde'joie pour 4 séances annuelles grand public et à la demande pour les enfants des écoles ou du Centre aéré.

A partir de 2013, les centres de loisirs des petites vacances continueront à fonctionner les après-midi. Le Centre de Juillet fonctionnera toute la journée avec repas le midi.

Le goûter de Noël des élèves de l'école Marcel DHOT aura lieu le jeudi 20 décembre à 14heures avec séance cinéma en début d'après-midi.

Réunion du 21 novembre 2012

Délibérations

1- Le Conseil municipal approuve la dissolution du Sivom de Mortagne au 31 décembre 2012 ainsi que la création d'un Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique) pour la gestion de la Halte garderie dont Maulde ne fait pas partie actuellement.

2- Les Tarifs 2013

Pour la location de la salle des fêtes, de 235€ à 512€ selon les situations et les durées de location (Détail en Mairie)

3- les loyers d'habitation

*30 rue du Mortier : 145€ par mois

*71 grand rue : 188€ par mois plus 152€ de charge

4- Concessions au cimetière :

concession perpétuelle : 22.5 € le m², concession pour 15ans : 19.5 € le m². Columbarium : 274.41€ pour 10 ans-547.29 € pour 30 ans-782.06 € pour 50 ans.

5- Reconduction de la convention avec la SPA (société protectrice des animaux)

6- Refonte de la carte communale du SIAN-SIDEN (syndicat de l'eau et de l'assainissement)

Informations

Demande de passage du centre de loisirs à la journée. Accord de principe mais étude financière à faire avant décision.

Permis de construire pour la transformation de l'ancienne caserne des pompiers en cantine et garderie accordé.

Réunion du 6 février 2013**Délibérations**

1- Tarifs du Centre de loisirs (février et avril) :

Les tarifs sont augmentés de 2% par rapport à 2012, soit de 5.50€ à 8.35€ la semaine selon la situation familiale, et 13 € la semaine pour les enfants n'habitant pas la commune.

2- Accord du conseil municipal pour l'embauche de 5 personnes (Direction et animation) en fonction du nombre d'enfants prévus.

3- La rémunération fixée en fonction du point d'indice de la Fonction publique, reste la même depuis 2010. (La situation sera à revoir pour juillet puisque le centre aura lieu toute la journée au lieu de l'après-midi.)

4- Accord de principe du Conseil municipal pour une participation financière raisonnable de la commune à la construction de la Halle, si l'enveloppe prévue par la Porte du Hainaut est insuffisante.

5- Accord du Conseil municipal pour demander une subvention auprès du Conseil régional, pour la réfection de la toiture de la chapelle, rue du Bois.

6- Adhésion de la commune à l'association chargée de gérer l'école intercommunale de musique, en remplacement du SIVOM dissous. La cotisation est identique à celle de l'an dernier soit 4317€

Informations

Les travaux de réfection de l'ancienne caserne des pompiers (Cantine et garderie) ont commencé. Demande de passage de la société VERITAS pour la conformité de l'installation électrique.

Présentation en mairie du projet BOREAL (Maîtrise de la publicité déposée dans les boîtes aux lettres.).

Réunion en mairie avec Monsieur MEUROT, Inspecteur de l'Education Nationale, sur le projet de réforme des rythmes scolaires.

Réunion du 21 mars 2013**Délibérations**

1- Le Conseil municipal adopte le compte de gestion 2012 (recettes et dépenses de 2012)

2- Le Conseil municipal adopte le budget 2013, présenté par la commission municipale des finances. La part communale des 3 taxes locales (FB, FNB, TH) est augmentée de 1.5% à l'unanimité des présents. Le budget peut être consulté en mairie.

3- Attribution de subventions : Reconduction de la subvention de 1250 € à l'association MAULDJOIE pour l'organisation des fêtes du 14 juillet.

Attribution d'une subvention de 500 € à l'association NEW TEAM pour la participation à l'achat et entretien des équipements des coureurs.

4- Arrêt de l'abonnement communal à la revue Lexis-Nexis, code des collectivités territoriales, coûtant près de 4800 € par an. Les informations peuvent être obtenues sur Internet.

Informations

Les travaux d'aménagement de la nouvelle cantine et garderie (ancienne caserne des pompiers) se poursuivent. Un devis concernant la réfection de l'électricité a été demandé.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, Madame le Maire a demandé le report à la rentrée 2014, de la mise en place de cette réforme dans la commune au Directeur des services académiques.

18 enfants ont fréquenté le centre de loisirs du 18 au 22 février et 20 enfants entre le 15 et le 19 avril. En juillet, le Centre de Loisirs fonctionnera du 8 juillet au 2 août, toute la journée avec repas le midi (même traiteur que pendant l'année scolaire).

Démission officielle du Conseil municipal de Madame Monique Vastesaeger.

A l'école « Marcel DHOT »

Après le conseil d'école du vendredi 15 février :

Madame Terrier, Directrice de l'école, fait savoir que les inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2013/2014 étaient prises à l'école entre le 2 et le 12 avril 2013, mais qu'une nouvelle inscription est toujours possible pour les élèves domiciliés à Maulde ou devant y habiter avant la rentrée. Pour toute inscription, une préinscription en mairie est obligatoire au préalable.

Après chaque période de vacances scolaires, n'oubliez pas de déposer un ticket de cantine au plus tard le vendredi à 12 heures pour le repas du lundi dans la boîte « Cantine » devant l'école. Merci.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, incluant l'école le mercredi matin, Madame la Maire a demandé aux services académiques, pour Maulde, le report de la mise en place de la réforme, à la rentrée de septembre 2014.

INFOS PRATIQUES...

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Une fois la collecte effectuée, rentrez vos bacs rapidement. Laissés sur le trottoir, ils gênent le passage des piétons, les obligeant à passer sur la route, ce qui n'est pas sans danger.

Pour plus de propreté et un environnement sain, pensez à rentrer vos poubelles !!

RAPPEL

Il n'y a pas d'arrêté pour l'usage des tondeuses le week-end **MAIS** nous comptons sur le civisme des habitants pour éviter de tondre le dimanche après 12 heures.

SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives et le laissez-passer Préfectoral sont supprimés.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD 157
CSN Strasbourg | Départements 67 / 88 / 03 90 23 37 52
CSN Valenciennes | Départements 59 / 62 / 03 27 19 84 00
CSN Nancy | Départements 54 / 55 / 57 / 80 / 03 83 87 12 00
CSN Dijon | Départements 21 / 58 / 71 / 89 / 03 80 11 21 00
CSN Châlons-en-Champagne | Départements 08 / 10 / 51 / 52 / 03 26 22 29 50
CSN Besançon | Départements 25 / 39 / 76 / 90 / 03 81 87 18 81

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 02 50 17 42 00 (numéro vert)
Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez www.sante-sports.gouv.fr/canicule/

La canicule et nous. COMPRENDRE ET AGIR

INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Déchèterie

Ouverture de la déchèterie de Montagne du Nord: depuis le 05 MARS 2012

Horaires d'été: (valables à partir du 1er mars)

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12 h et de 13 h à 18 h Le dimanche de 9h à 12h

Fermeture: MARDI

Horaires d'hiver: (valables à partir du 1er novembre)

Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13 h à 17 h Le dimanche de 9 h à 12h

Fermeture: MARDI

Point Info Déchets

La C.A.P.H. (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut), nous demande de ne plus traiter directement les appels des riverains concernant les problèmes ou les demandes liés aux déchets ménagers (ramassage, demande de bacs, remplacement de la poubelle etc..)

Vous devez appeler le n° vert au 0800 775 537 pour leur permettre de traiter plus efficacement vos réclamations.

Encombrants

Le passage des encombrants aura lieu le lundi 09 septembre 2013.

Informations diverses**Plantations :**

Nous demandons aux propriétaires d'élaguer leurs arbres plantés le long des carrières pour faciliter le passage des engins agricoles.

Carte d'identité et passeport :

N'oubliez pas de vérifier la date de votre carte d'identité et de votre passeport, pour les concours, les examens, les voyages ces documents doivent être en cours de validité. (Documents à fournir pour le renouvellement de la carte d'identité : 2 photos, un justificatif de domicile, la carte à remplacer pour photocopier), si vous ne pouvez fournir votre ancienne carte, (Perte), il vous faudra alors acheter un timbre fiscal à 25 € et remplir une déclaration de perte à la Mairie.

Impôts:

Vous êtes propriétaire d'un immeuble que vous louez, vos locataires vont déménager : N'oubliez pas de communiquer leur nouvelle adresse et la date du déménagement au Centre des Finances Publiques compétent pour cet immeuble ; A défaut, vous pourriez être poursuivi pour le paiement de la taxe d'habitation. Vous voudrez bien, en même temps, fournir les coordonnées de votre nouveau locataire et sa date d'installation.

Vols

La gendarmerie nous demande d'informer les habitants: Soyez vigilants, ne laissez pas vos clés à la portée de tous, (ex: dans votre entrée) et rentrez si possible votre véhicule dans le garage.

Bibliothèque:

La bibliothèque municipale est ouverte gratuitement à tous sauf le samedi et le dimanche.

Heures d'ouvertures:

Lundi de 16h30 à 18h30

Mardi de 17h30 à 19h

Jeudi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 17h30 à 19h

Taxival

Taxival Amandinois est le service de transport le plus idéal pour simplifier vos déplacements dans les zones peu denses autour de Saint-Amand.

Il est ouvert à tous. Il vous suffit pour en bénéficier de vous inscrire auprès du service taxival. Elle fonctionne du lundi au samedi de 6 h 30 à 20 h30.

Taxival se réserve en appelant **Allo Transvilles au 03.27.14.52.52**

Du lundi au samedi de 7 h à 19h et jusqu'à 1 heure avant votre déplacement. Votre demande sera satisfaite dans la limite des disponibilités des véhicules.

Des plaquettes sont à votre disposition en Mairie.

feux de végétation

Les feux de végétation sont tolérés dans la commune à condition de ne pas renouveler chaque jour cette opération, ce qui peut gêner vos voisins.

Plateau Multi Sports

Le plateau multisports est un lieu où les usagers peuvent pratiquer des activités adaptées pendant la journée et à des heures qui ne dérangent pas le repos des riverains. Par exemple, la pratique du foot à 23 heures, ceci ne relève que du bon sens. De plus les ballons qui doivent être utilisés sont des ballons en caoutchouc, et non de cuir.

Grand fort

L'entrée au grand fort est interdite par arrêté municipal en date du 11 mai 2009, des panneaux ont été placés pour signaler l'interdiction.

Travaux et Nouvelles constructions

Madame le Maire rappelle que les entreprises qui interviennent pour la construction de nouvelles habitations sont dans l'obligation de nettoyer le domaine public après chaque intervention.

Tir de salves

Les tirs de salves sont soumis à autorisation délivrée par la Mairie. Les tirs de feux d'artifices sont interdits.

Noces d'Or et de Diamant

Si vous fêtez cette année vos noces d'or ou de diamant vous pouvez être reçu officiellement en Mairie avec votre famille, il vous suffit de vous faire connaître en téléphonant au secrétariat de la Mairie au 03.27.26.85.04

Propreté et bon voisinage:

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles. En cas de forte pluie, l'eau s'écoulera avec plus de facilité. Pour de bonnes relations avec votre voisinage, pensez à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 mètres de la limite séparative. Vous avez également l'obligation de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

Chiens errants:

La divagation des chiens errants est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1ere et 2ème catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement de propriétaire. Il est obligatoire de posséder une assurance.

Stationnement et circulation:

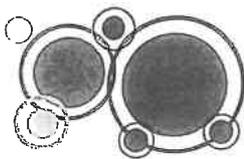
Nous vous rappelons que le stationnement sur le trottoir n'est pas autorisé, mais toléré là où il n'existe pas de place de parking. Toutefois, il est demandé aux riverains de laisser le passage pour une poussette d'enfant. Je vous remercie de votre bon sens et de votre compréhension.

En cas de non respect de cette tolérance nous nous verrions dans l'obligation de faire respecter l'arrêté dans toute la commune;

Dans chaque Mauld'info nous nous efforçons de vous rappeler que la rue du Mortier est en sens interdit.



LE PROGRAMME BORÉAL



MOINS DE DÉCHETS, C'EST POSSIBLE DÈS MAINTENANT !

Depuis 2011, 217 communes du Hainaut Ostrevent Cambrésis unissent leurs efforts pour réduire leurs déchets. Un ambitieux programme de sensibilisation aux gestes écocitoyens est mené auprès des habitants, des entreprises et des collectivités.

« Chaque année, un habitant du Hainaut, de l'Ostrevent et du Cambrésis produit environ 660 kg de déchets, dont 386 collectés à sa porte », déclare Charles Lemoine, Président du Programme Boréal. « Nous nous sommes donnés pour objectif d'en diminuer la production d'au moins 7% d'ici à 2015. »



*La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, la Communauté de Communes de la Vallée de la Scarpe, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, la Communauté de Communes de Senescaut, la Communauté de Communes de Ouest Cambrésis, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, la Communauté de Communes de la Valenciennais, la Communauté de Communes du Pays Solesmois, la Communauté de Communes du Caudrésis Catézés

Porté par le SIAVED, le Programme Local de Prévention des Déchets a pour nom Boréal : Baisse des Ordures Résiduelles pour l'Action Locale. Un projet d'envergure unique en France, puisqu'il touche un bassin de vie étendu à 10 intercommunalités*, soit 217 communes et 577 411 habitants. « Une dimension qui permet une meilleure cohérence des actions », conclut Charles Lemoine.

Un diagnostic pour de bonnes pratiques

Le Programme Boréal a pour ambition d'agir où il y a gisement de déchets : domiciles, écoles, entreprises, lieux d'achats et de consommation. Dès 2011, il a entamé une importante phase de diagnostic, notamment à travers un état des lieux des poubelles d'ordures ménagères et un sondage IPSOS réalisé auprès des habitants sur leur connaissance des bonnes pratiques.

Les conclusions révèlent que les habitants du Hainaut-Ostrevent-Cambrésis sont mieux sensibilisés à la question du tri des déchets que la moyenne des autres français.

À l'inverse, ils ont encore des lacunes concernant les gestes destinés à réduire la quantité de déchets. Par exemple, peu d'habitants pratiquent le compostage des déchets végétaux, même dans les communes rurales.

En parallèle, des comités de concertation ont été formés avec divers acteurs volontaires : associations, collectivités, entreprises ou simplement citoyens soucieux d'agir.

Un programme de 25 actions en 2013



De la collaboration de ces acteurs est né un programme de 25 actions autour de différents thèmes :



- La promotion du compostage à domicile avec la formation de 300 citoyens-relais, appelés guides composteurs ainsi que la mise à disposition de composteurs pour les particuliers ;
- La gestion et la valorisation des encombrants en pied d'immeuble, la sensibilisation au réemploi et à la réparation d'un bien ;
- La sensibilisation en milieu scolaire dans 10 collèges pilotes du Valenciennais pour lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- L'implication des collectivités et de leurs agents : diffusion de l'autocollant « stop-pub » dans chacune des mairies et destiné aux boîtes aux lettres, promotion de gobelets réutilisables lors d'événements, gestion des espaces verts respectueux de l'environnement ;
- Le retour de la consigne des bouteilles en verre ;
- L'information sur la toxicité et la nocivité de certains déchets ;
- La meilleure gestion des déchets d'entreprises ;
- Le changement du comportement d'achat via des animations dans les écoles et centre sociaux.

L'objectif de réduction est tout à fait réalisable, car, selon une étude de l'ADEME, les Français pourraient réduire jusqu'à 39% de leurs déchets.

Demandez votre



à l'accueil de votre Mairie

STOP!

40 kg
de prospectus
en moins dans
votre boîte
aux lettres...



Programme Boréal
5 route de Lourches
59282 DOUCHY-LES-MINES
TÉL. 03 27 43 04 43
contact@programme-boreal.org



Réduisons nos déchets !

> Non, à la publicité
> Oui, à l'info
des collectivités!
Merci!





Calendrier des fêtes

1^{ER} SEMESTRE 2013



Juin :

Week end de la ducasse :

Moules Frites au café Chez Bernard durant les 22-23-24.

Samedi 22 : Concours de pétanque à 15h00 organisé par Fanny Sans Frontière.

Dimanche 23 : 7^{ème} prix cycliste UFOLEP organisé par Sports & Loisirs et New Team.

Concert de musique offert par la Municipalité.

Samedi 29 : Fête de l'école Marcel DHOT.

Juillet :

Moules Frites au café Chez Bernard les 6 & 7 juillet.

Dimanche 7 : Braderie – Brocante organisé par Festy'Mauld à partir de 7h00

Samedi 13 : CARNAVAL d'été avec la participation des associations de la commune et environs.

Retraite aux flambeaux organisés par Festy'Mauld.

Feu d'artifice offert par la Municipalité à minuit.

Dimanche 14 : Fête Nationale, Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.

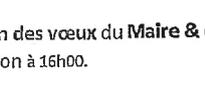
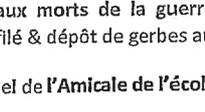
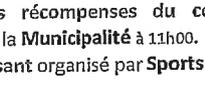
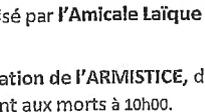
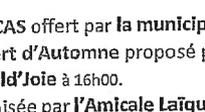
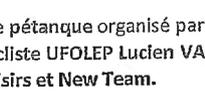
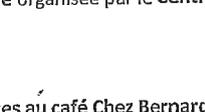
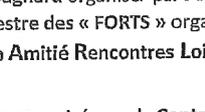
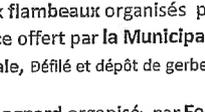
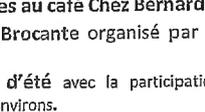
Repas campagnard organisés par Festy'Mauld.

Vendredi 19 : Course Pédestre des « FORTS » organisé par Festy'Mauld.

Dimanche 21 : Fête du club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois.

Aout :

Vendredi 2 : Fête du centre organisée par le Centre de Loisirs.



Calendrier des fêtes

2^{ème} SEMESTRE 2013



Juillet :

Moules Frites au café Chez Bernard les 6 & 7 juillet.

Dimanche 7 : Braderie – Brocante organisé par Festy'Mauld à partir de 7h00

Samedi 13 : CARNAVAL d'été avec la participation des associations de la commune et environs.

Retraite aux flambeaux organisés par Festy'Mauld.

Feu d'artifice offert par la Municipalité à minuit.

Dimanche 14 : Fête Nationale, Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h00.

Repas campagnard organisé par Festy'Mauld.

Vendredi 19 : Course Pédestre des « FORTS » organisé par Festy'Mauld.

Dimanche 21 : Fête du club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois.

Aout :

Vendredi 2 : Fête du centre organisée par le Centre de Loisirs.

Septembre :

Week end de la ducasse :

Moules Frites au café Chez Bernard les 21-22-23.

Samedi 21 : Concours de pétanque organisé par Fanny Sans Frontière

Dimanche 22 : 7^{ème} prix cycliste UFOLEP Lucien VASTESAGER organisé par Sports & Loisirs et New Team.

Octobre :

Dimanche 6 : Repas du CCAS offert par la municipalité.

Dimanche 20 : 25^{ème} Concert d'Automne proposé par la municipalité & le comité Mauld'Joie à 16h00.

Samedi 26 : Repas organisée par l'Amicale Laïque à partir de 19h.

Dimanche 27 : LOTO organisé par l'Amicale Laïque à 14h00.

Novembre :

Lundi 11 : Commémoration de l'ARMISTICE, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.

Remise des récompenses du concours des maisons Fleuries par la Municipalité à 11h00.

Samedi 16 : Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.

Décembre :

Jeudi 5 : Hommage aux morts de la guerre d'ALGERIE-TUNISIE-MAROC, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 17h00.

Vendredi 20 : Arbre de Noel de l'Amicale de l'école.

Janvier 2014 :

Samedi 4 : Présentation des vœux du Maire & du Conseil Municipal à la population à 16h00.



New Team
Maulde



S.P.F.M.M



Club Mauldois
- Amitié
- Rencontres
- Loisirs

SPORTS ET LOISIRS

MAULDE



Café
chez Bernard

